

**La dynamique de la  
diplomation et de la  
surqualification au Québec  
et l'évolution différenciée  
des revenus des travailleurs  
surqualifiés et non-  
surqualifiés entre  
2001 et 2016**



Institut national  
de la recherche  
scientifique

# **La dynamique de la diplomation et de la surqualification au Québec et l'évolution différenciée des revenus des travailleurs surqualifiés et non- surqualifiés entre 2001 et 2016**

**Mircea Vultur  
Mohamed Imoussaine**

Institut national de la recherche scientifique  
Centre Urbanisation Culture Société

Date : Juillet 2022

Responsabilité scientifique :

Mircea Vultur

mircea.vultur@inrs.ca

Institut national de la recherche scientifique

Centre Urbanisation Culture Société

Diffusion :

Institut national de la recherche scientifique

Centre Urbanisation Culture Société

385, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000

Télécopieur : (514) 499-4065

inrs.ca

Les analyses présentées dans ce rapport ont été réalisées grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre d'un projet intitulé « Diplôme et insertion sur le marché du travail. Approche statistique et compréhensive de la surqualification professionnelle ».

ISBN 978-2-89575-435-0

Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

© Les Auteurs

## **Résumé**

Ce rapport présente et analyse 1) l'évolution de la diplomation au Québec entre 2001 et 2016 pour la population des adultes de 25 à 64 ans et pour celle des jeunes des 25 à 34; il met en perspective la situation des groupes d'âges mentionnés, en fonction du niveau de scolarité et en examinant la situation particulière des femmes et des immigrants; 2) la dynamique de la surqualification des diplômés universitaires pour la même période, selon les variables niveau et domaine d'études et 3) l'évolution du revenu médian des travailleurs québécois, en procédant à une comparaison entre les surqualifiés et les non-surqualifiés.

### **Mots clés :**

Diplômés universitaires; surqualification; revenu d'emploi; différence salariale

---

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	4
L'évolution de la diplomation universitaire des 25 à 64 ans et des 25 à 34 ans au Québec entre 2001 et 2016 .....	5
La surqualification des diplômés universitaires : une comparaison selon le niveau et le domaine d'études .....	11
Évolution du revenu médian des travailleurs québécois : comparaison entre les surqualifiés et les non-surqualifiés.....	20
En guise de conclusion.....	26



## Liste des tableaux

1 - Population totale des 25-64 ans selon le plus haut niveau de diplôme universitaire atteint, Québec .....	6
2 - Population totale des 25-34 ans selon le plus haut niveau de diplôme universitaire atteint, Québec .....	7
3 - Part des femmes selon le plus haut niveau de diplôme obtenu, population totale de 25-64 ans, Québec .....	8
4 - Part des femmes selon le plus haut niveau de diplôme obtenu, population totale de 25 - 34 ans, Québec .....	8
5 - Part des immigrants selon le plus haut niveau de diplôme obtenu, population totale de 25 – 64 ans, Québec .....	9
6 - Part des immigrants selon le plus haut niveau de diplôme obtenu, population totale de 25 – 34 ans, Québec .....	10
7 - Taux de surqualification selon le plus haut niveau de diplôme atteint, population active, Québec .....	11
8 - Taux de surqualification majeure selon le plus haut niveau de diplôme atteint, population active, Québec.....	13
9 – Taux de surqualification selon le domaine d'études, diplômés du baccalauréat dans la population active, Québec - Classifications des programmes d'enseignement (CPE) .....	14
10 - Taux de surqualification selon le domaine d'études, diplômés des cycles universitaires supérieurs dans la population active, Québec – Classifications des programmes d'enseignement (CPE).....	16
11 - Revenu d'emploi médian (dollars constants de 2019), population active, Québec .....	20
12 - Différence de salaire médian des travailleurs surqualifiés par rapport aux travailleurs non-surqualifiés(dollars constants de 2019), Québec .....	22
13 - Différence de salaire médian des travailleurs surqualifiés par rapport aux travailleurs non-surqualifiés (%), Québec .....	23

# Introduction

Quelle a été la dynamique de la diplomation entre 2001 et 2016 ? Dans quelle mesure les qualifications des diplômés sont-elles arrimées à l'évolution de l'emploi? Le diplôme universitaire permet-il encore au titulaire d'accéder à un emploi qu'il devrait être en mesure de lui garantir? Procure-t-il des revenus à la hauteur de leur investissement et termes de temps et d'intensité de travail exigés de leur part durant des années? Pour répondre à ces questions, ce rapport présente et analyse 1) l'évolution de la diplomation au Québec entre 2001 et 2016 pour la population des adultes de 25 à 64 ans et pour celle des jeunes de 25 à 34 ans, en mettant en perspective la situation des groupes d'âge mentionnés, en fonction du niveau de scolarité et en examinant la situation particulière des femmes et des immigrants; 2) la dynamique de la surqualification des diplômés universitaires pour la même période, selon les variables niveau et domaine d'études et 3) l'évolution du revenu médian des travailleurs québécois, en procédant à une comparaison entre les surqualifiés et les non-surqualifiés. Les analyses présentées, menées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), sont fondées sur des données en provenance du Recensement de la population canadienne de 2001, 2006 et 2016 et de l'Enquête nationale auprès de ménages (ENM) de 2011.



# **L'évolution de la diplomation universitaire des 25 à 64 ans et des 25 à 34 ans au Québec entre 2001 et 2016**

Au cours des dix à vingt dernières années, on assiste, au Québec, à un afflux croissant de diplômés et notamment de diplômés universitaires sur le marché du travail. Ce processus a été favorisé, entre autres, par la démocratisation des systèmes éducatifs, la nécessité d'un accroissement du niveau de qualification de la main-d'œuvre pour soutenir une économie fondée sur le savoir et les avantages technologiques, de même que par l'aspiration des individus à accéder aux emplois les plus qualifiés et les mieux rémunérés. Quelle a été la dynamique de cette évolution pour la population des adultes de 25 à 64 ans et pour celle des jeunes des 25 à 34 ans ? La présente section expose quelques données relatives à cette évolution, en mettant en perspective la situation des groupes d'âge mentionnés, en fonction du niveau de diplôme universitaire et en examinant la situation particulière des femmes et des immigrants.

**Tableau 1 - Population totale des 25-64 ans selon le plus haut niveau de diplôme universitaire atteint, Québec**

	2001		2006		2011		2016	
Sans diplôme universitaire	3 142 220	78,4%	3 127 915	73,8%	3 126 460	71,5%	3 088 615	70,6%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	154 100	3,8%	230 235	5,4%	224 960	5,1%	167 025	3,8%
Baccalauréat	465 025	11,6%	569 240	13,4%	650 090	14,9%	712 935	16,3%
Maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat	200 190	5,0%	253 715	6,0%	304 625	7,0%	332 545	7,6%
Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vét. ou optométrie	23 625	0,6%	24 495	0,6%	26 305	0,6%	30 775	0,7%
Doctorat	23 515	0,6%	33 220	0,8%	37 695	0,9%	40 050	0,9%
Total	4 008 675	100%	4 238 820	100%	4 370 135	100%	4 371 945	100%

Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

Les données du tableau 1 montrent qu'entre 2001 et 2016, chez les 25-64 ans, la part de la population détenant un baccalauréat a augmenté de 4,7 points de pourcentage, celle détenant une maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat de 2,6 points, celle détenant un diplôme en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie de 0,1 point. La part de la population détenant un doctorat, quant à elle, a augmenté de 0,3 points de pourcentage. Quant aux personnes détenant un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, leur part a augmenté jusqu'à atteindre les 5,4% de la population des 25-64 ans en 2006, mais diminua par la suite pour atteindre, en 2016, le même taux qu'en 2001, soit 3,8%. Pour la tranche d'âge des 25-34 ans (tableau 2), nous observons des tendances très similaires.

**Tableau 2 - Population totale des 25-34 ans selon le plus haut niveau de diplôme universitaire atteint, Québec**

	2001		2006		2011		2016	
Sans diplôme universitaire	666 605	72,7%	648 735	67,9%	668 815	65,7%	653 360	65,0%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	28 775	3,1%	44 125	4,6%	44 490	4,4%	31 175	3,1%
Baccalauréat	160 790	17,5%	182 100	19,1%	200 295	19,7%	206 955	20,6%
Maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat	50 670	5,5%	69 080	7,2%	89 640	8,8%	97 945	9,7%
Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vét. ou optométrie	6 460	0,7%	6 200	0,6%	7 105	0,7%	9 040	0,9%
Doctorat	3 340	0,4%	5 305	0,6%	7 520	0,7%	6 690	0,7%
Total	916 640	100%	955 545	100%	1 017 865	100%	1 005 165	100%

Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

Ainsi, entre 2001 et 2016, chez les 25-34 ans, la part de la population détenant un baccalauréat a augmenté de 3,1 points de pourcentage, celle détenant une maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat de 4,2 points, celle détenant un diplôme en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie de 0,2 point, et enfin, la part de la population détenant un doctorat, de 0,3 point. Quant à ceux détenant un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, leur part a augmenté à 4,6% de la population des 25-34 ans en 2006, mais diminua par la suite pour atteindre, en 2016, le même taux qu'en 2001, soit 3,1%.

Il est intéressant d'observer que chez les 25 à 34 ans, la part de la population détenant un baccalauréat a augmenté entre 2001 et 2016 moins fortement (+3,1 pts. %) que chez les 25-64 ans (+4,7 pts. %). Cependant, l'augmentation du nombre des personnes détenant une maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat est plus forte chez les 25-34 ans (+4,2 pts. %) que chez les 25 - 64 ans (+2,6 pts. %). Nous observons la même tendance dans le cas de détenteurs d'un diplôme en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie. Entre 2001 et 2016, cette catégorie de diplômés enregistre une augmentation plus forte chez les 25-34 ans (+0,2 pts. %) que chez les 25-64 ans (+0,1 pts. %). En ce qui a trait au doctorat, les deux groupes affichent une évolution similaire.

Si l'on analyse la situation selon le genre (tableau 3 et 4), on constate que la diplomation universitaire a enregistré une croissance plus accentuée pour la population féminine dans les deux groupes d'âge.

**Tableau 3 - Part des femmes selon le plus haut niveau de diplôme obtenu, population totale de 25-64 ans, Québec**

	Sans diplôme universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat	Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vét. ou optométrie	Doctorat
2001	51%	59%	52%	46%	41%	31%
2006	50%	58%	54%	49%	46%	36%
2011	49%	58%	55%	51%	51%	40%
2016	48%	60%	57%	54%	56%	43%

Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

Ainsi, dans le groupe des 25 à 64 ans ne détenant aucun diplôme universitaire, la part des femmes était en 2001 de 51%. Ce chiffre a diminué au cours du temps pour atteindre 48% en 2016, soit une diminution de 3 points de pourcentage. En parallèle, entre 2001 et 2016, la part de femmes parmi la population détenant un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat a augmenté d'un point de pourcentage, dans la population détenant un baccalauréat, de 5 points, dans celle détenant une maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat, de 8 points et dans celle détenant un diplôme en médecine de 15 points de pourcentage. La part des femmes parmi la population de 25 à 64 ans détenant un doctorat, quant à elle, a augmenté de 12 points de pourcentage, passant de 31% en 2001 à 43% en 2016 (tableau 3).

**Tableau 4 - Part des femmes selon le plus haut niveau de diplôme obtenu, population totale de 25 - 34 ans, Québec**

	Sans diplôme universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat	Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vét. ou optométrie	Doctorat
2001	48%	59%	58%	54%	60%	37%
2006	47%	58%	60%	56%	61%	47%
2011	46%	60%	61%	57%	65%	47%
2016	45%	62%	60%	58%	66%	53%

Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

Quant aux 25 à 34 ans (tableau 4), on constate que parmi les personnes ne détenant aucun diplôme universitaire, la part des femmes était en 2001 de 48%. Ce chiffre a diminué à 45% en 2016. Entre 2001 et 2016, la part de femmes dans la population détenant un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat a augmenté de 3 points, dans la population détenant un baccalauréat de 2 points, dans celle détenant une maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat de 4 points et dans celle détenant un diplôme en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie de 6 points. La part des femmes dans la population des 25 à 34 ans détenant un doctorat a augmenté fortement, soit de 16 points de pourcentage, passant de 37% en 2001 à 53% en 2016.

À part les femmes, les immigrants constituent également une population fortement diplômée (tableau 5 et 6).

**Tableau 5 - Part des immigrants selon le plus haut niveau de diplôme obtenu, population totale de 25 – 64 ans, Québec**

	Sans diplôme universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat	Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vét. ou optométrie	Doctorat	Total
2001	11%	17%	15%	25%	22%	45%	12%
2006	11%	20%	19%	29%	27%	44%	14%
2011	12%	24%	21%	34%	30%	45%	16%
2016	14%	24%	23%	37%	30%	48%	18%

Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

Ainsi, la population immigrante âgée de 25 à 64 ans représentait 18% de la population québécoise en 2016 (+6 pts. % par rapport à 2001). Les immigrants sont sur-représentés parmi les diplômés d'université. Ils comptent pour 48% des diplômés de doctorats (+3 pts. % par rapport à 2001); 30% des diplômés en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie (+8 pts. % par rapport à 2001); 37% des diplômés d'une maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat (+12 pts. % par rapport à 2001); 23% des diplômés d'un baccalauréat (+8 pts. % par rapport à 2001); 24% des diplômés d'un certificat ou diplôme universitaire

inférieur au baccalauréat (+8 pts. % par rapport à 2001). Ils ne représentent que 14% d'individus sans diplôme universitaire (+3 pts. % par rapport à 2001).

**Tableau 6 - Part des immigrants selon le plus haut niveau de diplôme obtenu, population totale de 25 – 34 ans, Québec**

	Sans diplôme universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat	Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vét. ou optométrie	Doctorat	Total
2001	11%	25%	15%	28%	25%	45%	12%
2006	11%	27%	19%	34%	32%	47%	16%
2011	12%	30%	21%	38%	29%	43%	17%
2016	14%	28%	24%	41%	25%	50%	19%

Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro-données).

En ce qui a trait à la population immigrante âgée de 25 à 34 ans (tableau 6), elle représentait 19% de la population québécoise en 2016 (+7 pts. % par rapport à 2001). Pourtant, les immigrants de cette catégorie d'âge représentaient, la même année, 50% des diplômés de doctorats (+5 pts. % par rapport à 2001); 25% des diplômés en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie (pourcentage identique à 2001); 41% des diplômés d'une maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat (+13 pts. % par rapport à 2001); 24% des diplômés d'un baccalauréat (+9 pts. % par rapport à 2001); 28% des diplômés d'un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (+3 pts. % par rapport à 2001); et enfin, 14% des sans diplôme universitaire (+3 pts. % par rapport à 2001).

En somme, les données montrent que de plus en plus de Québécois détiennent un diplôme universitaire, que ce soit pour la tranche des 25-64 ans ou des 25-34 ans. En effet, la part d'individus sans diplôme universitaire a baissé de 7,8 points de pourcentage entre 2001 et 2016 pour les 25-64 ans et de 7,7 points pour les 25-34 ans. Il appert également que de plus en plus de femmes détiennent un diplôme universitaire et que les immigrants représentent une part de plus en plus importante à tous les niveaux de diplôme. Malgré une augmentation de la part des immigrants sans diplôme universitaire dans les deux groupes d'âge (+3 pts. %) entre 2001 et 2016, la part d'immigrants détenant une maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat a fortement augmenté (+12 pts. % pour les 25-64 ans

et +13 pts. % pour les 25 - 34 ans). Cette tendance s'observe également pour les autres niveaux de diplôme.

## La surqualification des diplômés universitaires : une comparaison selon le niveau et le domaine d'études

La surqualification, définie selon une approche « objective », désigne la situation des travailleurs dont le niveau de scolarité est supérieur à ce qui est normalement exigé dans la profession occupée. Les travailleurs surqualifiés regroupent les personnes ayant complété un niveau d'études secondaires qui occupent un emploi de niveau élémentaire, les personnes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires partiel ou complété (niveau collégial) qui ont un emploi de niveau intermédiaire ou élémentaire ainsi que les titulaires d'un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle ou supérieur qui occupent un emploi de niveau technique, intermédiaire ou élémentaire. Une personne qui détient une formation de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire et qui occupe un emploi exigeant habituellement une formation universitaire de 1<sup>er</sup> cycle n'est pas considérée surqualifiée selon cette mesure. On distingue également la surqualification « majeure » qui est définie comme la situation dans laquelle se trouve le titulaire d'un diplôme universitaire qui occupe un emploi requérant tout au plus un niveau d'études secondaires. Quelle a été la dynamique de ce phénomène dans les cas des diplômés universitaires pour la période allant de 2001 au 2016, et selon les variables niveau et domaine d'études?

**Tableau 7 - Taux de surqualification selon le plus haut niveau de diplôme atteint, population active, Québec**

	2001	2006	2011	2016
Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	51,2%	56,0%	58,9%	59,6%
Baccalauréat	30,5%	32,8%	32,7%	34,3%
Maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat	18,4%	21,7%	23,2%	22,9%
Diplôme en médecine	7,6%	6,7%	8,7%	7,2%
Doctorat	7,6%	9,4%	9,7%	8,8%
Total (diplômés universitaires)	30,0%	33,6%	33,8%	33,1%

Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

Les données du tableau 7 montrent qu'en 2016, les diplômés universitaires ont davantage de chance d'être surqualifiés que ceux en 2001. En effet, en 2001, 30% des diplômés universitaires étaient en situation de surqualification contre 33,1% en 2016 (+3,1 pts. %). Cependant, cette tendance semble commencer à s'inverser puisqu'après une longue période d'augmentation (+3,8 pts. % entre 2001 et 2011), en 2016, le taux de surqualification des diplômés universitaires a diminué de 0,7 pts. % par rapport à 2011.

Les personnes détenant un diplôme en médecine sont ceux qui ont le moins de chance de connaître une situation de surqualification. En effet, en 2016, seul 7,2% des diplômés en médecine se sont retrouvés en situation de surqualification (-0,4 pts. % par rapport à 2001). En comparaison, les individus détenant un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat comptent parmi ceux qui ont le plus de chance de se retrouver dans une situation de surqualification. En effet, leur taux de surqualification était, en 2016, de 59,6% (augmentation de 8,4 pts. % par rapport à 2001).

On observe que plus le niveau d'étude est élevé, moins on a de chance d'être surqualifié. En 2016, 34,3% (+4,2 pts. % par rapport à 2001) des diplômés d'un baccalauréat étaient en situation de surqualification contre 22,9% (+4,5 pts. % par rapport à 2001) pour ceux détenant une maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat. Ce taux chute drastiquement pour les personnes détenant un doctorat, avec une valeur de 8,8% en 2016 (+1,2 pts. % par rapport à 2001).

Il est important de noter que peu importe le niveau de diplôme (excepté pour les diplômes en médecine), le taux de surqualification a augmenté au fil du temps. L'augmentation la plus forte a été enregistré chez ceux détenant un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (+8,4 pts. %) et la plus faible chez ceux détenant un doctorat (+1,2 pts. %).



**Tableau 8 - Taux de surqualification majeure selon le plus haut niveau de diplôme atteint, population active, Québec**

	2001	2006	2011	2016
Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	24,3%	22,7%	24,2%	23,8%
Baccalauréat	13,5%	12,1%	13,4%	14,2%
Maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat	7,0%	7,8%	8,9%	8,5%
Diplôme en médecine	3,2%	2,7%	3,5%	3,6%
Doctorat	2,9%	3,3%	3,9%	3,1%
Total (diplômés universitaires)	13,3%	12,7%	13,7%	13,3%

Surqualification majeure : surqualifié par au moins 2 niveaux de qualification tels que définis par la Classification nationale des professions (CNP) de Statistique Canada. Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

Si l'on analyse la surqualification majeure (tableau 8), on observe que 13,3% des diplômés universitaires se sont retrouvés dans cette situation en 2016. Ce chiffre est plus ou moins stable depuis 2001. Les données montrent une diminution de 0,6 pts. % entre 2001 et 2006, puis une augmentation en 2011 (+1 pts. % par rapport à 2006) et enfin une diminution en 2016, retrouvant le taux de 2001, à savoir 13,3%.

La surqualification majeure diminue avec l'augmentation du niveau de diplôme. En effet, en 2016, les détenteurs d'un diplôme universitaires inférieur au baccalauréat ont plus de chance (23,8%) de se retrouver dans une situation de surqualification majeure que les diplômés de niveau supérieur (14,2% pour le baccalauréat; 8,5% pour la maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat; 3,6% pour les diplômes en médecine; 3,1% pour le doctorat).

En termes d'évolution, entre 2001 et 2016, seuls les possesseurs d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ont vu leur taux de surqualification majeure diminuer de 0,5 points de pourcentage. Les autres niveaux de diplôme ont enregistré une augmentation de 0,7 points pour le baccalauréat; 1,5 points pour la maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat; 0,4 points pour les diplômes en médecine et enfin, 0,2 points pour le doctorat

**Tableau 9 - Taux de surqualification selon le domaine d'études, diplômés du baccalauréat dans la population active, Québec - Classifications des programmes d'enseignement (CPE)**

	2006	2011	2016
01. Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	42,8%	35,4%	41,8%
03. Ressources naturelles et conservation	35,7%	42,7%	47,1%
04. Architecture et services connexes	36,5%	36,7%	41,5%
05. Études régionales, ethniques, culturelles, des sexes et des groupes	41,2%	52,5%	47,3%
09. Communications, journalisme et programmes connexes	39,6%	37,9%	38,6%
10. Technologie des communications/Technicien en communications et services de soutien technique connexes	62,9%	66,2%	71,0%
11. Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	20,1%	21,4%	22,8%
13. Éducation	25,9%	20,3%	18,3%
14. Génie	38,9%	24,2%	25,3%
16. Linguistique, langues et littératures autochtones et étrangères	48,2%	37,2%	41,8%
19. Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines	21,2%	48,7%	44,5%
22. Droit, professions connexes et études du droit	46,9%	23,3%	25,6%
23. Langue et littérature/Lettres anglaises	55,0%	45,3%	50,4%
24. Arts libéraux et sciences, études générales et lettres et sciences humaines	50,7%	51,3%	54,0%
25. Bibliothéconomie	45,8%	48,1%	56,0%

26. Sciences biologiques et biomédicales	27,6%	45,3%	49,5%
27. Mathématiques et statistiques	25,0%	29,9%	31,1%
30. Études multidisciplinaires/int erdisciplinaires	35,6%	41,0%	42,4%
31. Études des parcs, de la récréologie, des loisirs et du conditionnement physique	40,8%	40,3%	46,6%
38. Philosophie et études religieuses	50,8%	49,5%	52,0%
39. Théologie et vocations religieuses	44,1%	49,5%	45,9%
40. Sciences physiques	34,3%	39,0%	43,0%
42. Psychologie	49,9%	48,6%	52,8%
43. Sécurité et services de protection	72,3%	73,8%	73,6%
44. Administration publique et professions en services sociaux	26,5%	25,7%	28,1%
45. Sciences sociales	48,8%	48,9%	51,2%
48. Travail de précision	72,2%	66,7%	51,9%
49. Transport de personnes et de matériel	68,8%	60,2%	63,5%
50. Arts visuels et arts d'interprétation	52,7%	53,3%	54,1%
51. Professions dans le domaine de la santé et programmes connexes	14,6%	14,8%	14,2%
52. Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	35,4%	35,3%	37,3%
54. Histoire	48,7%	50,5%	55,5%
55. Langue et littérature/Lettres françaises	46,6%	49,7%	50,3%
Total	32,8%	32,7%	34,3%

Source : Recensements de 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

Le tableau 9 expose l'étendue et l'évolution de la surqualification des *détenteurs d'un baccalauréat* selon le domaine d'étude. On observe que, sur les 33 domaines d'études différents, en 2016, seuls 2 enregistrent un taux de surqualification inférieur ou égale à 20%. Dix-neuf domaines d'études enregistrent en 2016, un

taux de surqualification supérieur à 20% et inférieur ou égale à 50%. Dix domaines d'études enregistrent en 2016, un taux de surqualification supérieur à 50% et inférieur ou égale à 60%. Et enfin, trois domaines d'études enregistrent en 2016, un taux de surqualification supérieur à 60%. Les taux de surqualification les plus élevés affectent les personnes détenant un baccalauréat en *technologie des communications/technicien en communications et services de soutien technique connexes* (70% en 2016) et celles détenant un baccalauréat en *sécurité et services de protection* avec un taux de surqualification (73,6% en 2016). À l'opposé, ceux détenant un baccalauréat dans le domaine de la *santé et programmes connexes* enregistrent un taux de surqualification de 14,2% en 2016, et ceux en *éducation*, un taux de 18,3%, la même année. Parmi ceux qui ont enregistré en 2016 un taux de surqualification supérieur à 50% et inférieur ou égale à 60%, nous retrouvons notamment les diplômés d'un baccalauréat en *bibliothéconomie* (56%), en *arts libéraux et sciences, études générales et lettres et sciences humaines* (54%), ou encore en *histoire* (55,5%). Enfin, parmi ceux qui ont enregistré en 2016 un taux de surqualification supérieur à 20% et inférieur ou égale à 50%, nous retrouvons notamment les diplômés d'un baccalauréat en *sciences biologiques et biomédicales* (49,5%), en *communications, journalisme et programmes connexes* (38,6%), ou encore en *informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes* (22,8%).

Sur les 33 domaines d'études différents, entre 2006 et 2016, six ont enregistré une fluctuation supérieure à 10 points de pourcentage du taux de surqualification. Nous retrouvons ceux détenant un baccalauréat en *ressources naturelles et conservation* (+11,4 pts. %), en *génie* (-13,6 pts. %), en *sciences de la famille et de la consommation/sciences humaines* (+23,3 pts. %), en *droit, professions connexes et études du droit* (-21,3 pts. %), en *sciences biologiques et biomédicales* (+21,9 pts. %), et enfin, en *travail de précision* (-20,3 pts. %). L'augmentation la plus forte du taux de surqualification au cours de la décennie 2006-2016 touche les diplômés d'un baccalauréat en *sciences de la famille et de la consommation/sciences humaines*, et la diminution la plus forte, ceux d'un baccalauréat en *droit*.

**Tableau 10 - Taux de surqualification selon le domaine d'études, diplômés des cycles universitaires supérieurs dans la population active, Québec – Classifications des programmes d'enseignement (CPE)**

	2006	2011	2016
01. Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes	34,6%	28,8%	35,4%
03. Ressources naturelles et conservation	21,9%	23,0%	28,9%
04. Architecture et services connexes	24,4%	21,1%	21,6%
05. Études régionales, ethniques, culturelles,	17,9%	23,8%	26,7%

des sexes et des groupes			
09. Communications, journalisme et programmes connexes	26,0%	30,5%	27,2%
10. Technologie des communications/Technicien en communications et services de soutien technique connexes	32,0%	53,1%	50,8%
11. Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	17,6%	19,2%	19,5%
13. Éducation	17,7%	17,3%	15,4%
14. Génie	21,3%	21,6%	21,2%
16. Linguistique, langues et littératures autochtones et étrangères	20,4%	22,9%	24,2%
19. Sciences de la famille et de la consommation/Sciences humaines	33,1%	36,4%	24,4%
22. Droit, professions connexes et études du droit	15,9%	17,0%	18,4%
23. Langue et littérature/Lettres anglaises	29,8%	24,1%	26,8%
24. Arts libéraux et sciences, études générales et lettres et sciences humaines	40,8%	39,3%	39,0%
25. Bibliothéconomie	18,8%	28,4%	26,6%
26. Sciences biologiques et biomédicales	19,4%	19,0%	19,7%
27. Mathématiques et statistiques	11,0%	16,4%	16,2%
30. Études multidisciplinaires/interdisciplinaires	24,2%	28,3%	27,9%
31. Études des parcs, de la récréologie, des loisirs et du conditionnement physique	32,9%	33,6%	27,0%
38. Philosophie et études religieuses	19,5%	22,7%	25,4%
39. Théologie et vocations religieuses	31,2%	28,6%	32,6%

40. Sciences physiques	16,6%	17,7%	19,8%
42. Psychologie	13,3%	12,4%	13,6%
43. Sécurité et services de protection	52,0%	42,1%	50,0%
44. Administration publique et professions en services sociaux	19,6%	21,4%	21,9%
45. Sciences sociales	26,2%	28,8%	28,4%
48. Travail de précision	71,4%	64,7%	66,7%
49. Transport de personnes et de matériel	45,3%	38,6%	33,9%
50. Arts visuels et arts d'interprétation	28,8%	31,6%	31,1%
51. Professions dans le domaine de la santé et programmes connexes	10,0%	12,7%	10,7%
52. Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	19,8%	23,1%	22,4%
54. Histoire	30,2%	27,6%	29,3%
55. Langue et littérature/Lettres françaises	19,4%	23,5%	21,5%
60. Programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire	5,4%	8,0%	4,5%
Total	19,0%	20,6%	20,1%

Source : Recensements de 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

L'analyse de la surqualification des diplômés des *cycles universitaires supérieurs* selon le domaine d'étude (tableau 10) montre qu'en 2016, sur les 34 domaines d'études seuls neuf enregistrent un taux de surqualification inférieur ou égale à 20%; vingt-trois domaines d'études enregistrent un taux de surqualification supérieur à 20% et inférieur ou égale à 50%; deux domaines d'études enregistrent un taux de surqualification supérieur à 50% et inférieur ou égale à 60%; et enfin, un domaine d'études enregistre, un taux de surqualification supérieur à 60%. On retrouve de valeurs élevées de surqualification chez les diplômés des cycles supérieurs *en travail de précision* avec un taux de surqualification, en 2016, de 66,7%. À l'opposé, les diplômés d'un *programme de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire* ont un taux de surqualification de 4,5%.

L'analyse comparative selon le domaine d'étude des taux de surqualification dans la population active, entre ceux qui détiennent un baccalauréat et ceux qui détiennent un diplôme des cycles universitaires supérieurs, montre qu'en 2016, les trois domaines d'études qui ont enregistré les taux de surqualification les plus élevés chez ceux détenant un diplôme des cycles universitaires supérieurs (*Travail de précision; Technologie des communications/Technicien en communications et services de soutien technique connexes; Sécurité et services de protection*) font également partie des 3 domaines d'études qui enregistrent les taux de surqualification les plus élevés chez ceux détenant un baccalauréat, sauf pour ceux en *travail de précision*. En effet, les personnes détenant un diplôme des cycles universitaires supérieurs en *travail de précision* enregistrent un taux de surqualification nettement plus élevé que ceux détenant un baccalauréat dans ce même domaine (66,7% contre 51,9%). Pour ce qui est des domaines d'études, en 2016, les taux de surqualification les plus faibles chez les diplômés des cycles universitaires supérieurs, se retrouvent dans le *domaine de la santé* (médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire, domaine de la santé et programmes connexes), la *psychologie* et *l'éducation*. C'est aussi le cas pour ceux détenant un baccalauréat, sauf pour ceux en *psychologie* qui enregistrent un taux de surqualification nettement plus élevé (=52,8% au baccalauréat contre 13,6 aux cycles supérieurs).

En somme, en 2016, les diplômés universitaires ont davantage de chance d'être surqualifiés que ceux en 2001. Les données montrent une relation négative entre le niveau de diplôme et les chances d'être surqualifié. En effet, plus le niveau du diplôme est élevé, plus le taux de surqualification est faible. Cette tendance s'accroît au cours du temps pour les niveaux d'étude les plus faibles et les plus élevés. Les diplômes en médecine et les doctorats enregistrent les évolutions les plus faibles entre 2001 et 2016 (-0,4 pts. % pour médecine, +1,2 pts. % pour doctorat), alors que les diplômés universitaires inférieurs au baccalauréat ont vu leur taux de surqualification augmenter de 8,4 points de pourcentage. Des conclusions identiques peuvent être tirées pour la surqualification majeure. L'analyse selon les domaines d'études montre une variabilité des situations tant sur le plan de l'étendue de la surqualification que de son évolution. Pour la grande majorité des domaines, les chances de se retrouver en situation de surqualification diminuent si l'individu continue vers les cycles universitaires supérieurs.

# Évolution du revenu médian des travailleurs québécois : comparaison entre les surqualifiés et les non-surqualifiés

Qu'en est-il du « rendement » du diplôme et termes de revenu d'emploi? Le tableau 11 présente l'évolution du revenu d'emploi médian de la population active par niveau de qualification de l'emploi occupé et par niveau de diplôme du travailleur.

**Tableau 11 - Revenu d'emploi médian (dollars constants de 2019), population active, Québec**

	2001	2006	2011	2016	Taux de variation 2001-2016
<b>Par niveau de compétence de l'emploi occupé</b>					
0 - Gestion	54 642 \$	53 440 \$	52 772 \$	53 707 \$	-1,7%
A - Professionnel	54 642 \$	55 578 \$	57 582 \$	61 055 \$	11,7%
B - Technique	36 606 \$	29 258 \$	37 141 \$	38 878 \$	6,2%
C - Secondaire	27 254 \$	30 461 \$	25 918 \$	27 655 \$	1,5%
D - Élémentaire	15 364 \$	17 234 \$	15 498 \$	16 834 \$	9,6%
<b>Par niveau de diplôme</b>					
Aucun	21 910 \$	18 704 \$	19 372 \$	20 574 \$	-6,1%
Certificat d'études secondaires	27 254 \$	26 052 \$	24 582 \$	25 384 \$	-6,9%
Certificat ou diplôme de métiers	32 732 \$	31 396 \$	32 331 \$	34 602 \$	5,7%
Certificat d'études non universitaires	34 202 \$	34 736 \$	36 072 \$	37 675 \$	10,2%
Certificat universitaire inférieur au baccalauréat	43 687 \$	41 416 \$	41 015 \$	43 153 \$	-1,2%
Baccalauréat	51 436 \$	49 432 \$	51 436 \$	52 104 \$	1,3%
Certificat universitaire supérieur au baccalauréat	57 314 \$	54 375 \$	53 173 \$	55 310 \$	-3,5%



Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vét. ou optométrie	106 613 \$	126 786 \$	109 018 \$	75 350 \$	-29,3%
Maîtrise(s)	64 395 \$	58 784 \$	59 185 \$	59 719 \$	-7,3%
Doctorat	81 897 \$	79 358 \$	76 419 \$	75 083 \$	-8,3%

Dollars constants de janvier 2019. Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

L'analyse des données par *niveau de diplôme* (tableau 11) montre que, si en 2001, les détenteurs d'une maîtrise pouvaient affirmer qu'ils gagneraient nettement plus s'ils s'étaient arrêtés au baccalauréat (64 395 \$ pour la maîtrise, contre 51 436 \$ pour le baccalauréat), en 2016, ils ne peuvent pas en dire autant. En effet, entre 2001 et 2016, le salaire médian des détenteurs d'une maîtrise a enregistré une baisse de 7,3%, alors que, celui des détenteurs d'un baccalauréat a augmenté de 1,3% sur la même période. Le revenu médian des diplômés d'une maîtrise en 2016 (59 719 \$) reste supérieur à celui des diplômés de baccalauréat (52 104 \$), mais l'écart entre les deux s'est nettement resserré. Entre 2001 et 2016, les détenteurs de certificats d'études non universitaires ont vu leur revenu augmenter de 10,2% tandis que les diplômés en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie ont enregistré une baisse de 29,3%. Le revenu médian de ceux détenant un doctorat a subi la plus forte baisse soit -8,3%. Les chiffres indiquent que plus le niveau de diplôme est élevé, plus le revenu médian augmente. Cette tendance est toutefois de moins en moins effective, car, entre 2001 et 2016, ce sont les niveaux de diplôme les plus élevés qui ont subi les pertes de revenus les plus importantes. Notons également que si les détenteurs de diplômes les plus élevés ont enregistré les plus grandes pertes, le revenu médian de ceux ne détenant aucun diplôme (-6,1%) ou un certificat d'étude secondaire (-6,9%), s'est également dégradé au cours du temps.

L'analyse selon les *niveaux de compétence* de l'emploi occupé (tableau 11) montre que seules les personnes ayant des compétences en gestion ont vu leur revenu médian se détériorer entre 2001 et 2016 (-1,7%). Ce niveau de compétence reste toutefois très productif puisqu'il enregistre un des revenus médians les plus élevés (53 707 \$). On observe également qu'en 2001, le niveau de compétence « professionnel » et « gestion » avaient un revenu médian identique (54 642 \$), mais que, rapidement, les personnes détenant une compétence « professionnelle » ont connu une importante augmentation de revenu pour atteindre +11,7% en 2016 par rapport à 2001, alors que la compétence « gestion » a vu son revenu médian associé, diminuer. Par ailleurs, si, en 2016, le niveau de compétence « élémentaire » a enregistré le salaire médian le plus faible (16 834 \$), l'augmentation de ce dernier depuis 2001 est assez forte (+9,6%). Pour ce qui est du niveau de compétence « technique », il a enregistré une augmentation de 6,2% entre 2001 et 2016, pour atteindre un revenu médian de 38 878 \$ en 2016. Enfin, en ce qui a trait au niveau de compétence

« secondaire », le revenu médian en 2016 s'élevait à 27 655 \$, soit une augmentation de 1,5% depuis 2001.

Les tableaux 12 et 13 présentent les différences de revenu à niveau de qualification et diplôme égal, entre les travailleurs surqualifiés et non-surqualifiés (en dollars constants et en pourcentage).

**Tableau 12 - Différence de salaire médian des travailleurs surqualifiés par rapport aux travailleurs non-surqualifiés (dollars constants de 2019), Québec**

	2001	2006	2011	2016	Taux de variation 2001-2016
<b>À niveau de qualification de l'emploi occupé égal : prime salariale</b>					
B - Technique	10 554 \$	10 822 \$	9 352 \$	8 016 \$	-24,1%
C - Secondaire	3 340 \$	4 008 \$	4 943 \$	4 943 \$	48,0%
D - Élémentaire	2 538 \$	5 745 \$	3 741 \$	3 741 \$	47,4%
<b>À plus haut niveau de diplôme atteint égal : pénalité salariale</b>					
Certificat ou diplôme de métiers	-9 085 \$	-4 275 \$	-6 947 \$	-6 947 \$	-23,5%
Certificat d'études non universitaires	-16 433 \$	-6 012 \$	-18 036 \$	-18 570 \$	13,0%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	-17 368 \$	-17 635 \$	-16 299 \$	-18 838 \$	8,5%
Baccalauréat	-20 842 \$	-23 246 \$	-24 850 \$	-27 522 \$	32,1%
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	-30 728 \$	-33 266 \$	-31 797 \$	-32 999 \$	7,4%
Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vét. ou optométrie	-75 083 \$	-109 018 \$	-91 917 \$	-58 650 \$	-21,9%
Maîtrise	-29 125 \$	-30 060 \$	-27 254 \$	-28 991 \$	-0,5%
Doctorat	-40 882 \$	-53 841 \$	-45 958 \$	-50 100 \$	22,5%

Correspond à : \$Surq - \$NonSurq. Dollars constants de janvier 2019. Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

**Tableau 13 - Différence de salaire médian des travailleurs surqualifiés par rapport aux travailleurs non-surqualifiés (%), Québec**

	2001	2006	2011	2016
<b>À niveau de qualification de l'emploi occupé égal : prime salariale</b>				
B - Technique	27%	33%	24%	19%
C - Secondaire	12%	13%	18%	18%
D - Élémentaire	13%	31%	21%	21%
<b>À plus haut niveau de diplôme atteint égal : pénalité salariale</b>				
Certificat ou diplôme de métiers	-25%	-13%	-20%	-18%
Certificat d'études non universitaires	-40%	-16%	-44%	-43%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	-32%	-33%	-31%	-33%
Baccalauréat	-36%	-40%	-41%	-44%
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	-46%	-52%	-50%	-50%
Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vét. ou optométrie	-67%	-81%	-76%	-72%
Maîtrise	-43%	-46%	-42%	-44%
Doctorat	-50%	-65%	-57%	-63%

Correspond à :  $(\$Surq - \$NonSurq)/\$NonSurq$ . Dollars constants de janvier 2019.

Source : Recensements de 2001, 2006 et 2016, ENM de 2011 (micro données).

Il en ressort que les travailleurs surqualifiés perçoivent un salaire inférieur comparativement aux travailleurs non-surqualifiés. Cette différence varie en fonction du niveau de diplôme. En effet, plus le niveau de diplôme est élevé, plus la différence salariale augmente (sauf pour la maîtrise qui enregistre une différence salariale moins forte que le certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat). Par exemple, en 2016, un travailleur surqualifié détenant un certificat ou diplôme de métiers gagnait un salaire médian plus faible de 18% par rapport au travailleur non-surqualifié (-6 947 \$). La même année, pour un travailleur surqualifié détenant un doctorat, cette différence salariale par rapport au travailleur non-surqualifié est assez élevée (- 50 100 \$). La différence la plus

importante est présente chez les personnes détenant un diplôme en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie; en 2016, les surqualifiés de ce domaine gagnent 72% de moins que les non-surqualifiés. L'analyse de la variation en pourcentage de la différence salariale entre les travailleurs surqualifiés et non-surqualifiés (tableau 13) montre des performances contrastées selon le niveau de diplôme. Ainsi, les surqualifiés détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme de métiers gagnaient 25% de moins que les non-surqualifiés en 2001; en 2016, ce chiffre a diminué à 18%. Pour le reste des niveaux d'étude, les différences salariales se sont accrues. L'augmentation la plus forte se retrouve chez les travailleurs détenant un baccalauréat. En 2001, ils gagnaient 36% de moins que les non-surqualifiés; en 2016 ce chiffre s'élève à 44%, soit une augmentation de 8 points de pourcentage. La seconde augmentation la plus forte concerne les détenteurs de doctorat. En 2001, les diplômés de doctorat surqualifiés gagnaient 50% de moins que les non-surqualifiés; ce chiffre atteint 63% en 2016.

Les résultats sont différents quand nous regardons les niveaux de qualification. Pour une qualification technique, les surqualifiés enregistrent un salaire médian supérieur de 8 016 \$ comparé à celui des non-surqualifiés pour le même niveau de qualification. Cette différence salariale se réduit peu à peu au cours du temps. Entre 2001 et 2016, on observe une diminution de 24,1%. En 2001, les individus surqualifiés détenant de niveau technique gagnaient 27% de plus que leurs homologues non-surqualifiés. Mais en 2016, les surqualifiés ne gagnaient que 19% de plus que les non-surqualifiés, soit une diminution de 8 points de pourcentage. Cependant, que ce soit pour un niveau de qualification secondaire ou élémentaire, la différence salariale entre qualifiés et surqualifiés s'est accrue considérablement (respectivement, +48% et +47,4%). En effet, en 2001 les surqualifiés avec un niveau de qualification secondaire gagnaient 3 340 \$ de plus que les non-surqualifiés, soit une différence de 12%. Mais en 2016, cette différence a augmenté, et les surqualifiés gagnaient alors 4 943 \$ de plus que les non-surqualifiés, soit une différence de 18%. La prime à la surqualification semble être de plus en plus élevé. Les chiffres indiquent la même tendance pour les individus avec un niveau de qualification élémentaire.

En somme, les résultats des analyses montrent une relation positive entre le revenu médian d'un individu et son niveau de diplôme. En effet, en 2016 le revenu médian pour ceux n'ayant aucun diplôme était de 20 574 \$ tandis que les détenteurs d'un doctorat enregistraient un revenu médian de 75 083 \$. Les personnes détenant un diplôme en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie percevaient un revenu supérieur soit 75 350 \$. Entre 2001 et 2006, on observe une réduction des écarts des revenus médians entre les niveaux de diplômes élevés et moins élevés. Cependant, les revenus médians de ceux ne détenant aucun diplôme ou seulement un certificat d'études secondaires continuent de décroître assez fortement (respectivement -6,1% et -6,9% entre 2001 et 2016). Si en 2001 les compétences professionnelles et en gestion étaient valorisées de la même façon (54 642 \$), au cours du temps, les compétences professionnelles ont pris de plus en plus d'importance, jusqu'à voir une augmentation de revenu de 11,7% entre 2001 et 2016. Dans le même temps, les

compétences en gestion ont enregistré une baisse du revenu médian de 1,7%. L'analyse de la relation entre le revenu médian et la surqualification montre qu'avec un même niveau d'étude, les travailleurs surqualifiés perçoivent un salaire inférieur comparé aux travailleurs non-surqualifiés. Cette différence varie en fonction du niveau de diplôme. Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la différence salariale augmente (sauf pour la maîtrise qui enregistre une différence salariale moins forte que le certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat). En 2016, pour un travailleur surqualifié détenant un doctorat, la différence salariale avec le travailleur non-surqualifié est beaucoup plus importante (- 50 100 \$). Cependant, les résultats sont différents quand nous regardons les niveaux de qualification. En effet, pour une qualification technique, les surqualifiés enregistrent un salaire médian supérieur de 8 016 \$ comparé à celui des non-surqualifiés pour le même niveau de qualification. Mais cette différence salariale se réduit au cours du temps.

# En guise de conclusion

Les données statistiques présentées dans ce rapport indiquent qu'entre 2001 et 2016, le nombre de diplômés ont augmenté de façon importante, c'est-à-dire que de plus en plus de personnes obtiennent un diplôme universitaire et que le niveau de scolarité atteint est de plus en plus élevé. Structurellement, l'offre de main-d'œuvre québécoise, avec un apport important de l'immigration, devient d'année en année, plus diplômée. L'éducation est devenue une valeur sociétale et le moyen privilégié pour augmenter le stock de connaissance des individus et en faire de meilleurs citoyens. Les diplômés ont une valeur « intrinsèque » qui enrichit leurs détenteurs. Néanmoins, comme les données le montrent, le rendement du diplôme est relatif et variable et les travailleurs surqualifiés perçoivent un salaire inférieur comparativement aux travailleurs non-surqualifiés. Cette situation interpelle les politiques publiques de formation de la main d'œuvre et pose des défis aux individus sur le plan de l'orientation professionnelle. S'il est vrai que « plus on éduque, mieux c'est », il importe de voir comment on forme et à quoi. La question de la surqualification et de ses effets sur le revenu apparaît essentielle en regard de l'investissement individuel dans les études universitaires qui, dans beaucoup de cas, n'est pas fructifié à sa juste mesure. Dans un contexte où l'argent public est objet de revendications émanant de divers groupes, chacun ayant des demandes considérées comme légitimes, comment justifier l'investissement de plus en plus important en éducation si la formation des jeunes se trouve déconnectée par rapport à l'emploi qu'ils obtiennent ? Les politiques éducatives, censées faire fructifier l'investissement dans la formation des jeunes générations doivent ainsi faire face au dilemme suivant : soit adopter une certaine planification de l'éducation par des politiques d'incitation et de coordination, soit laisser le marché libre réguler la demande d'éducation. La question qui se pose aux décideurs publics est celle de déterminer dans quelle mesure les systèmes éducatifs sont censés répondre à la demande du marché et quel est leur rôle par rapport à des objectifs qui dépassent le simple aspect économique de la vie sociale. Doit-on appliquer le « principe de la main-d'œuvre » ou le « principe du libre choix » ? Évidemment que ce dilemme n'est pas facile à résoudre et, pour des raisons économiques, mais aussi morales, les décisions publiques sont prises en faveur d'un système d'enseignement qui s'attache à respecter le libre choix des étudiants, mais qui essaie d'offrir, en même temps, de nouvelles « possibilités de bifurcation » à ceux qui ont pu se tromper dans leur choix initial. Le principe sous-jacent à ces orientations des politiques publiques s'attache à l'idée que la liberté de choix est, en soi, une bonne chose et qu'elle conduit à une structure de qualification de la main-d'œuvre acceptable, même si imparfaite.



Institut national  
de la recherche  
scientifique